

COEUR DE VILLE
QUELLE POLITIQUE POUR
POURSUIVRE LA REDYNAMISATION ?

NUMÉRIQUE
MOBILITÉ

**TRANSPORTS
URBAINS**
En plus des bus connectés,
la Coursinelle transporte
gratuitement les usagers
dans le cœur de ville

**RÉNOVATION
DU PATRIMOINE**

**EMBELLISSEMENT
DU CADRE DE VIE**

**FLEURISSEMENT
PARTICIPATIF**
La Ville et les Vitrines de Nevers
participent au fleurissement de
la ville et à l'embellissement de
l'espace public

ESPACES PUBLICS RÉAMÉNAGÉS
La Ville rénove les rues et places du cœur de ville en donnant
plus de place aux piétons et vélos (zones de rencontre)

STATIONNEMENT
La Ville offre le stationnement
gratuit à tous les usagers du
cœur de ville (zones bleues
2h et zones illimitées)

MARCHÉS
La Ville développe ses marchés
et ses commerces non
sédentaires

**ANIMATION DU COEUR
DE VILLE**
Les Vitrines de Nevers et les
commerçants se mobilisent
pour animer le cœur de ville : cartes de
fidélité, ouvertures entre 12h et 14h,
animations commerciales etc.

**AIDES AUX
COMMERCANTS**
La CCI et les collectivités aident les
commerçants à rénover leur vitrine
(prêt vitrine rénovée)
et à consolider leur activité
(conseils et expertises à prix réduit)

**RÉHABILITATION
DE LOCAUX COMMERCIAUX**
La Ville et l'Agglomération de Nevers investissent
pour la réhabilitation de locaux commerciaux
vacants (habillage de vitrines, acquisition et
réhabilitation de bâtiments, droit de préemption).

RÉNOVATION DE LOGEMENTS
Des subventions sont attribuées aux
propriétaires souhaitant rénover leur habitat :
OPAH RU, plan façade (voir conditions)

HABITAT
COMMERCE

Plus d'informations
sur la politique
de redynamisation sur
www.nevers.fr/redynamisation

